

DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
COMMUNE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ  
SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

PROJET PEDAGOGIQUE  
DE  
L'ACCUEIL DE LOISIRS  
SANS HEBERGEMENT  
MIXTE  
« L'OLIVIER »

***DIRECTRICE***  
Avinens Agnès

***DIRECTRICE ADJOINTE***  
Chedal Aïcha

***Année 2015/2016***

## Plan

### Première partie : présentation de l'ALSH

- 1) Présentation géographique
- 2) Présentation des locaux
- 3) Présentation du public

### Deuxième partie : l'équipe d'animation

- 1) La composition
- 2) Le rôle
- 3) L'organisation

### Troisième partie : la mise en œuvre

- 1) Les valeurs éducatives
- 2) Les tableaux de mise en œuvre des objectifs pédagogiques :
  - a) Celui de l'ALSH
  - b) Celui de la passerelle.

## ***Première partie : Présentation de l'ALSH***

L'ALSH « l'olivier » regroupe l'accueil des enfants maternels et primaires. C'est une structure municipale avec l'espace jeune, elle fait partie du service enfance jeunesse de la commune de Montferrier sur Lez.

### 1) Présentation géographique :

Montferrier sur Lez est un village d'environ 3500 habitants, situé à 7 Kms de Montpellier. Les enfants de l'accueil de loisirs peuvent accéder à tous les équipements communaux : terrains de foot, terrains de tennis, salle de sport, parc de jeux, etc.

### 2) Présentation des locaux :

**L'accueil des maternels** est situé dans le nouveau local de L'ALSH au centre du village. Ce local est à côté du groupe scolaire. Il y a un petit jardin extérieur, des sanitaires et une douche.

Il y a trois salles aménagées pour répondre aux besoins des enfants :

- La salle d'accueil du matin et soir.
- La salle de sieste et de temps de repos
- La salle d'activités avec un coin « livres, poupées, jeux de construction »

**L'accueil des primaires** est situé dans les locaux de l'école primaire au centre du village. Il y a une salle principale avec différents coins aménagés, des sanitaires et une cour. La cantine est un bâtiment à part situé dans la cour de l'école primaire.

### 3) Présentation du public :

L'accueil des maternels est ouvert pour les enfants de 3 à 5 ans et aux enfants de moins de 3 ans s'ils sont scolarisés. Il recevra au maximum 16 enfants.

L'accueil des primaires est ouvert pour les enfants de 6 à 11 ans.

Il recevra au maximum 24 enfants.

L'animatrice ados avec « La passerelle » accueille les enfants de CM2 sur l'espace jeunes avec les enfants de 6ème le mercredi après- midi.

Les parents doivent habiter à Montferrier sur lez, ou avoir un lien avec la commune : lieu de travail, famille habitant sur le village.

## ***Deuxième partie : L'équipe d'encadrement :***

### 1) La composition de l'équipe :

L'équipe est composée d'une directrice ayant le Brevet Aux Fonctions de Directeur (BAFD) et Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « loisirs tout public » et d'une directrice adjointe (B.A.F.D) en cas d'absence de la directrice.

Compte tenu des effectifs, il y aura donc dans l'équipe 2 animateurs pour le groupe d'enfants maternels et 2 animateurs pour le groupe d'enfants primaires.

Pour le bon fonctionnement de l'A.L.S.H la commune de Montferrier sur Lez met à disposition :

- Une aide ménagère
- Un agent technique qui interviendra selon les besoins
- Une assistante maternelle suivant les besoins pédagogiques

Le repas du midi est livré par un prestataire extérieur, c'est une société de restauration : Sud Est Traiteur.

### Le rôle de l'équipe :

L'équipe doit assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Pour cela, afin de respecter au maximum le rythme de l'enfant sur la journée, il faudra tenir compte de plusieurs paramètres : son âge, ses besoins, ses envies.

L'équipe doit connaître la réglementation concernant l'accueil des mineurs, dans le cas où il y aurait des lacunes, c'est à la directrice de bien préciser cette réglementation. L'équipe est partie prenante à l'élaboration du projet pédagogique, pour qu'elle puisse être garante de la dynamique des projets d'animation et d'activités sur le terrain.

L'équipe favorise la coopération entre les enfants, elle met leurs compétences en avant, elle les accompagne dans la prise d'initiative et finalement elle est disponible afin d'établir une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec les enfants.

Les animateurs sont référents d'un groupe. Ils sont initiateurs d'un projet d'animation et d'activité, fil conducteur

sur une période donnée. L'équipe doit respecter les règles de vie de groupe.

L'équipe participe à la gestion de la vie quotidienne, elle se répartira les différentes tâches concernant le matériel, les locaux, la recherche d'information et les activités. Elle sera vigilante aux conditions d'hygiène et de sécurité.

La directrice doit accompagner, former, pulser et être à l'écoute de l'équipe d'animation car il est important de garder en vue les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Elle fait le lien avec les familles et l'équipe d'animation.

## 2) L'organisation au sein de l'équipe et au niveau du service enfance jeunesse:

**Les réunions** : il y a plusieurs types de réunions :

\*celles pour établir le projet pédagogique.

\* celles de préparation avant chaque cycle de mercredis et de vacances.

\*celles en fin de périodes de chaque cycle de mercredis et de vacances pour voir si les objectifs ont été atteints.

\* celles pendant les vacances en milieu de chaque semaine.

\* celles demandées par le directeur ou par l'animateur en cas de problème à régler.

**Les évaluations** permettent de constater les écarts entre le projet pédagogique et la réalité sur le terrain : il y a 2 sortes :

- Celles avec les enfants:

L'équipe doit faire une évaluation avec les enfants. Afin de faciliter l'échange elle mettra en place des outils adéquats et ludiques d'évaluation accessibles aux enfants. On pourra par la suite réviser ou modifier totalement l'activité. L'évaluation pourra être analysée sous 2 points :

\*premièrement si l'enfant a aimé l'activité et pourquoi.

\*deuxièmement si l'objectif pédagogique est atteint.

- Celles avec les animateurs :

Cette évaluation se fait par l'intermédiaire de différentes réunions. L'évaluation se fait de manière séquentielle et aussi en fin de période. Cela permet de pouvoir s'ajuster en cours de route si possible ou de réfléchir à un

ajustement si il y a eut un disfonctionnement. Un bilan sur le matériel est fait en fin de période pour faire l'inventaire. Un bilan pédagogique est mis en place pour voir si l'équipe est arrivée aux objectifs voulus. Mais surtout pour voir si les objectifs choisis étaient pertinents au regard de différents éléments : la tranche d'âge, l'environnement, les compétences techniques et humaines à disposition et surtout par rapport aux attentes des enfants.

**Les réunions du service enfance jeunesse :** Deux fois par an ou s'il y a besoin des réunions sont organisées avec la commission enfance jeunesse pour voir si les activités mises en place sont cohérentes par rapport au projet éducatif. Cette réunion permet aussi de s'adapter à l'évolution des enfants; des besoins matériels et humains. Un bilan financier sera fait aussi pour voir si l'on a respecté le prix de journée par enfant, le budget que l'on détenait pour chaque dépense : alimentation entretien, salaires, matériel pédagogique, intervenants extérieurs etc.

### **3ème partie : des valeurs éducatives aux projets d'activités**

#### 1) les valeurs éducatives :

D'après un proverbe africain « Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

C'est pourquoi l'accueil de loisirs sans hébergement « l'olivier » avec tous les auteurs partenaires autour de l'enfant participe à son épanouissement. L'ALSH est donc ACTEUR avec les familles, l'école, les partenaires socioculturels, la population du village, les institutions etc....

Les valeurs éducatives de la commune de Montferrier sur lez sont de permettre aux enfants :

- **De développer sa citoyenneté**
- **De leur permettre d'être autonome**
- **De les aider dans leur socialisation**
- **Et de les amener à s'ouvrir vers de nouveaux champs d'intérêt et de loisirs**

L'animation est un moyen d'accompagnement dans les temps libres et de loisirs, l'animateur communique les valeurs éducatives ci-dessus au travers des projets d'animation et plus précisément avec des projets d'activités. Les intentions éducatives du projet éducatif sont donc de permettre aux enfants de se préparer progressivement à devenir adolescent puis adulte.

#### 2) La mise en œuvre des projets pédagogiques :

##### a) le tableau de mise en œuvre sur l'ALSH :

Il ne faut pas perdre de vue le lien entre le projet éducatif et la mise en œuvre des activités sur le terrain.



Mais aussi ne pas oublier la réflexion sur les différentes étapes, c'est pourquoi nous avons travaillé en équipe le tableau de mise en œuvre :

b) le tableau de mise en œuvre sur la passerelle :

\*Les débuts :

L'importance de la continuité éducative sur le service enfance jeunesse m'a permis de créer cette passerelle tout en travaillant sur l'importance du lien entre chaque structure.

**La passerelle** concerne Les enfants qui fréquentent l'ALSH l'olivier et qui sont en cours moyen deuxième année (cm2) avec les enfants qui sont au collège en 6<sup>ème</sup> sur le mercredi après midi.

En effet Les enfants de cm2 sont d'une part trop grands pour l'ALSH mixte sur certains moments et d'autre part trop jeunes pour fréquenter l'espace jeunes sur les temps d'accueil consacrés aux 12/17 ans sur d'autres moments.

C'est donc une tranche d'âge entre les deux structures d'accueil, c'est pourquoi La passerelle est une solution adaptée à ce public

\*le lien :

Avec la passerelle les parents commencent à découvrir ce nouvel accueil.

Les inscriptions et la facturation pour les parents restent inchangées, ils connaissent le fonctionnement de l'ALSH l'olivier, cela est donc plus simple pour eux.

L'aspect de confiance est aussi important à développer avec les parents, compte tenu qu'ils ne connaissent pas encore l'espace jeunes.

De plus les enfants de cm2 vont partir sur le collège l'année d'après. Le collège est sur une commune voisine

(Saint Clément de Rivière), il est donc important que ces enfants viennent sur l'espace jeunes à l'entrée de la 6<sup>ème</sup> et qu'ils gardent un lien sur le village.

\*Les objectifs de la passerelle:

- Répondre aux attentes des cm2
- Renforcer le lien entre l'ALSH l'olivier et l'espace jeunes
- Faciliter l'accès des nouveaux 6<sup>ème</sup> à l'espace jeunes.

Cf. tableau de mise en œuvre :

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
<b>Citoyenneté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté.</li> <li>-Créer un réseau avec les acteurs du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Trouver sa place dans son village</li> <li>-Créer de l'échange et de la coopération, implication des parents dans la vie du centre de loisirs, mobilisation des enfants dans le village</li> <li>-Sensibiliser l'enfant à son environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du conseil municipal des enfants</li> <li>-Développer des projets et partenariats avec différents acteurs du village</li> <li>-Fêtes des familles</li> <li>-Journée de l'enfance</li> <li>-Développer l'écocitoyenneté.</li> <li>- lui permettre d'accéder aux infrastructures sportives et culturelles de la commune.</li> </ul>
<b>Autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aider au développement de l'enfant en respectant l'identité et les besoins de chacun</li> <li>-Permettre à l'enfant d'être acteurs de ses loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre à chacun d'exercer son autonomie et de la développer au quotidien en tenant en compte de ses capacités</li> <li>-L'enfant puisse s'exprimer, s'amuser ou ne rien faire</li> <li>-Agir seul ou solliciter l'animateur</li> <li>-Faciliter la prise d'initiative de chacun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Possibilité aux plus grands de participer à la mise en place des activités ou sorties</li> <li>-Activités exploitant des capacités variées</li> <li>-moments libres et d'échange.</li> <li>-Aménagement adéquat de la vie collective (mise de table, rangement,...)</li> <li>-Réalisation des activités selon ses capacités.</li> <li>-Proposition d'idées</li> <li>-Aménagement optimal des salles avec des coins adaptés aux besoins, des coins calme, des jeux bibliothèque,...</li> <li>-Aménagement de temps libre.</li> </ul>

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
<b>Socialisation</b>	-Permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe	-Responsabilisation de l'enfant  -Respect des règles de vie en collectivités et les comprendre  -Aider l'enfant à s'exprimer librement  -Donner son avis	-animation collective où chaque enfant à un rôle à part entière -mini-camps qui initie à la vie en collectivité -Responsabilisation des plus grands envers les plus petits, entraide  -Code de vie en collectivité -Participer aux différentes tâches de la vie collective (table, goûter, rangement,...)  -Organisation de périodes d'échange et de coopération -Valorisation des capacités de chacun sur les différentes activités  -Mise en place d'une boîte à idée ou de moments de parole.
<b>Ouverture vers de nouveaux champs d'intérêt et de loisirs</b>	-Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun	-Ouvrir ses connaissances sur le monde extérieur	-diversifier les activités proposées, les thèmes -explorer différents centres d'intérêts -Rencontre avec d'autres centres de loisir -sensibiliser à différents types d'activités (manuelles, sportives, culturelles, imagination, nature)

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
<b>Citoyenneté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté.</li> <li>-Créer un réseau avec les acteurs du village</li> <li>-Développer l'écocitoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Trouver sa place dans son village</li> <li>-Créer de l'échange et de la coopération, implication des parents dans la vie du centre de loisir, mobilisation des enfants dans le village</li> <li>-Sensibiliser l'enfant à son environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du conseil municipal des enfants</li> <li>-Développer des projets et partenariats avec différents acteurs du village</li> <li>-organisation de la Fête des familles</li> <li>- lui permettre d'accéder aux infrastructures sportives et culturelles de la commune</li> <li>-Il prend en compte la protection de l'environnement, en faisant le tri sélectif et en adoptant des gestes simples de la vie quotidienne.</li> </ul>
<b>Autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps d'activité.</li> <li>-mais aussi de l'aménagement adéquat de la vie collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer la notion de choix.</li> <li>- permettre affirmer et d'affiner ses choix.</li> <li>- participer aux tâches de la vie quotidienne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en participant au choix de son programme.</li> <li>-les inciter à prendre des décisions en groupe sans adulte.</li> <li>- avoir du matériel diversifié à disposition pour laisser la place à l'imaginaire.</li> <li>- choisir des activités et son rôle sur certaines activités</li> <li>- mise de table, rangement. Rôle de chacun</li> </ul>

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
<p style="text-align: center;"><b>Socialisation</b></p>	<p>-vivre ensemble :</p> <p>la place dans le groupe</p>	<p>-faire attention aux autres à travers le langage et le comportement.</p> <p>-mettre en avant la notion de respect.</p> <p>-favoriser l'écoute</p> <p>- dans le groupe, au sein des activités et de la vie commune. Prendre en compte l'individu par rapport au groupe.</p>	<p>- mise en place de règle de vie</p> <p>- faire attention à « l'ambiance du groupe ».</p> <p>- travailler la politesse.</p> <p>- expliquer que des décisions prises par le groupe et pour le groupe peuvent être différentes de ses envies.</p> <p>- mini camp mixte sur une semaine</p> <p>- laisser des temps d'échanges.</p> <p>- veiller que tout le monde est le temps et l'espace de s'exprimer avant de prendre une décision commune.</p> <p>- en gardant des temps individuels, en respectant les envies et le rythme de chacun.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Ouverture extérieure</b></p>	<p>-Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun</p>	<p>-Ouvrir ses connaissances sur le monde extérieur.</p>	<p>-proposer des activités de découverte</p> <p>- diversifier le programme</p> <p>- favoriser des projets inter- centres de loisirs</p>